

CINÉMA-AUDIOVISUEL

RAPPORT DE JURY

*Établi par Madame LEGRAND (IA-IPR en charge du Cinéma-Audiovisuel),
et Monsieur GIVELET (Chargé de Mission auprès de l'Inspection lettres cinéma)*

Les modalités de la délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, dont le Cinéma-Audiovisuel, ont fait l'objet d'une nouvelle note de service, No 2019-104 et datée du 16 juillet 2019 :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=143919.

Une disposition importante de ce texte visant à actualiser les anciennes dispositions permet l'ouverture de l'examen aux personnels du premier degré pour les secteurs disciplinaires, notamment artistiques, pour lesquels ce n'est pas encore le cas.

L'examen s'est déroulé le vendredi 10 janvier 2025 au Rectorat – site Dunois rue Marcel Proust, dans de bonnes conditions matérielles. Que le personnel de la Division des Examens et Concours du Rectorat en soit remercié, Madame CHESNEAU tout particulièrement.

Quelques éléments statistiques :

Cette année, il y avait 10 candidats inscrits ; 9 se sont présentés.

7 candidats sur 9 ont été admis (77 %) : le niveau global des prestations est satisfaisant. Aucun candidat n'a obtenu de note inférieure à 08 /20 (ce qui sanctionnerait des connaissances insuffisantes, à la date de l'épreuve, sur l'ensemble des différents aspects soumis à évaluation).

- Les notes s'échelonnent de 8 à 16.
- La moyenne est de 12,77 cette année, stable en regard de la session précédente. Les notes entre 08 et 10 sont attribuées à des candidats invités à approfondir des connaissances et des pratiques afin qu'elles répondent pleinement aux attendus spécifiques de l'enseignement de cinéma.

Profil des candidats :

- Cinq disciplines différentes sont représentées cette année. Tous les candidats exerçaient dans le second degré comme titulaires, dont un professeur de lycée professionnel.
- Les candidats se sont présentés dans l'espoir de faire reconnaître des compétences dans le domaine cinéma-audiovisuel, éventuellement pour enseigner le CAV. Ils se montrent impliqués dans leur établissement – collège ou lycée - dans des projets à dominante audiovisuelle ou intègrent des œuvres cinématographiques dans leur enseignement.

Disciplines d'origine :

- Anglais : 2
- EPS : 1
- Histoire Géographie : 1
- Lettres modernes : 4
- Lettres / anglais : 1

Echelle de notation :

Notes	Nombre de candidats
17	1
16	1
15	1
14	2
12	1
10	1
09	1
08	1

Les attendus et le déroulement de l'épreuve

Les attendus :

La note de service, No 2019-104 du 16 juillet 2019 précise **pour ce qui concerne les candidats issus du premier degré qu'ils peuvent « (...) valoriser leurs compétences pour la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle et des autres dispositifs partenariaux, ainsi que, dans le cadre de leur polyvalence, l'enseignement de l'histoire des arts en cycle 3. »**

Dans ce contexte, le jury évaluera :

- *La culture cinématographique et audiovisuelle (fréquentation des œuvres, connaissance des modèles d'analyse théorique, histoire du cinéma, économie du cinéma-audiovisuel) ;*
- *La capacité à élaborer avec les élèves divers projets pratiques et créatifs en cinéma et audiovisuel (de l'écriture de scénario au montage) ;*
- *La capacité des candidats à analyser une courte séquence selon différentes approches ;*
- *La connaissance du développement de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel dans le système scolaire ;*
- *La connaissance des programmes en cours et la capacité à développer une réflexion didactique sur leurs différentes composantes ;*
- *La capacité à expliciter la démarche pédagogique concernée en respectant une dynamique de complémentarité pratique, culturelle, méthodologique et théorique ;*
- *La connaissance des modes d'enseignement propres au cinéma-audiovisuel : travail en équipes, interdisciplinarité, partenariat avec les professionnels du domaine, pédagogie de projet.*

Ces critères reprennent, enrichissent et complètent ceux définis dans la précédente note de service N° 2004-175 du 19 octobre 2004, parue au B.O.E.N. du N° 39 du 28 octobre 2004. Concernant les personnels du second degré, la vocation première de la certification complémentaire demeure la constitution d'un vivier pour renouveler les équipes pédagogiques exerçant dans les options C.A.V. et pour identifier les personnes ressources pour la mise en œuvre du PEAC. Le jury évalue prioritairement les candidats dans cette perspective **et n'attribue pas la certification sur la simple mise en œuvre d'expériences pédagogiques construites autour de l'image, de l'éducation aux médias et du cinéma, toutes intéressantes et pertinentes qu'elles soient.**

L'épreuve :

Le déroulement de l'épreuve en deux parties (10 minutes maximum d'exposé par le candidat, 20 minutes maximum d'entretien avec le jury) a été scrupuleusement respecté. La plupart des professeurs ont utilisé la totalité du temps imparti pour la présentation de leur exposé ; le jury s'est parfois vu dans l'obligation d'intervenir pour demander à des candidats de conclure en quelques

secondes. Dans le cas contraire, le temps non utilisé par le candidat est « banalisé » et le jury enchaîne avec la seconde partie.

N.B. : Pendant l'exposé, l'utilisation de notes et de son ordinateur personnel pour présenter un document ou extrait de réalisation est autorisée. La prise de note est également possible pendant la seconde partie de l'épreuve. Le jury ne met pas de matériel à disposition du candidat : si celui-ci souhaite présenter un extrait de production, il devra en avoir prévu les moyens. Nous tenons par ailleurs à souligner que cette présentation devra être incluse dans l'exposé et ne donnera pas lieu à l'octroi de temps supplémentaire.

L'entretien conduit par les membres du jury a cherché à approfondir le contenu de l'exposé, à mieux connaître le parcours personnel et professionnel du candidat dans sa relation à l'art cinématographique, notamment sa culture personnelle dans ce domaine, mais également à vérifier sa connaissance de plusieurs aspects de l'enseignement du cinéma-audiovisuel au lycée :

- Objectifs et finalités de la discipline ; sa dimension *artistique* : culture cinématographique, théorie et histoire du cinéma ; outils de création.
- Organisation des enseignements.
- Finalités et modalités de mise en œuvre du partenariat avec des professionnels du cinéma ; les rôles respectifs de l'enseignant et de l'intervenant dans le cadre d'un projet ou d'un enseignement de cinéma.
- Les contenus : **l'articulation entre pratique artistique et culture cinématographique**. Ce dernier point s'avère parfois appréhendé de manière peu satisfaisante, l'enseignement se voyant trop souvent fondé sur une distinction entre la transmission de savoirs théoriques d'une part, leur application dans un second temps par le biais d'exercices pratiques d'autre part, parfois strictement délégués au partenaire. La pratique ne peut en effet être restreinte à l'illustration ou la mise en application de connaissances transmises préalablement ; elle peut, dans certains cas, être envisagée comme une manière d'accéder à des connaissances théoriques. Dans tous les cas, théorie et pratique doivent s'articuler et l'on attend du candidat qu'il ait des compétences dans les deux domaines.
- Il est souhaitable que le candidat se soit formé *a minima* aux outils techniques qui lui permettent ou lui permettront de participer à la pratique de cet enseignement et d'articuler son action à celle des intervenants professionnels.

La capacité à analyser un court extrait de film a également pu être vérifiée : le candidat est invité dans la dernière partie de l'entretien à visionner une seule fois une courte séquence (2 à 3 minutes) puis à l'analyser succinctement. Les extraits proposés cette année dans ce cadre étaient extraits des œuvres suivantes :

L'Aurore de Murnau (1927) ; *L'impossible Monsieur Bébé* de Hawks (1938) ; *Les Raisins de la colère* de Ford (1940) ; *Le Manteau* de Lattuada (1952) ; *Notre-Dame de Paris* de Delannoy (1956) ; *Aguirre ou la colère de Dieu* de Herzog (1972) ; *Casino Royale* de Campbell (2006) ; *Moi, Daniel Blake* de Loach (2016) ; *Boléro* de Fontaine (2024).

Cette analyse se déroule « à chaud », sans temps de préparation – la prise de note est possible ; elle reste très brève et ne peut bien sûr que rester à l'état d'esquisse. **Nous attendons du candidat qu'il se montre en mesure de dégager de l'extrait les principaux enjeux esthétiques dont il témoigne et de rendre compte de la construction et du sens de la séquence à partir des procédés cinématographiques dominants qu'il aura repérés.** Il s'agit ainsi de dépasser la simple description formelle des plans pour développer une capacité d'interprétation. Une culture cinématographique correcte est également attendue du candidat afin que les enjeux de la séquence présentée puissent être correctement analysés.

Conseils aux futurs candidats :

S'il n'est pas évalué en soi, l'élaboration du dossier doit être soignée, sa conception pensée de manière à éclairer le jury sur les motivations qui poussent le candidat à souhaiter cette certification

complémentaire d'une part, sur les compétences professionnelles développées tant dans une éventuelle formation initiale que dans l'expérience acquise sur le terrain ou encore dans des activités extra-professionnelles (ou antérieures à l'entrée dans le métier d'enseignant) d'autre part. Un curriculum vitae, même synthétique, est bienvenu pour compléter et éclairer ces aspects.

Une journée de formation aux certifications complémentaires Arts a été proposée au Plan Académique de Formation 2024 afin de préciser les attentes de celles-ci, de répondre aux questions des candidats potentiels et de donner des conseils pour les préparer. Celle-ci a eu lieu le 02 octobre 2024.

Il convient par ailleurs de préparer cette épreuve avec le plus grand sérieux, et ce dans les directions suivantes :

- Connaître les objectifs de la discipline et des programmes d'enseignement
- Prendre contact avec des collègues enseignant dans des options C.A.V., échanger avec eux, observer des cours si ces collègues en acceptent l'augure.
- Conceptualiser la didactique de la discipline en ce qui concerne notamment l'interaction entre les domaines pratiques et culturels définis par les instructions officielles, et ce dans le contexte d'un enseignement *artistique*.
- Se familiariser avec la pédagogie de projet mais aussi avec la mise en œuvre de partenariats avec des professionnels (définition du projet, des rôles respectifs enseignant – partenaire ; les différentes étapes de concertation...).
- Acquérir les connaissances théoriques mais aussi des compétences techniques (écriture scénaristique, maniement d'une caméra, montage...) et informatiques (logiciels spécifiques).
- Se familiariser avec l'analyse filmique, laquelle ne doit pas se limiter aux aspects techniques – plans, cadrage, montage, etc. : ceux-ci doivent en effet être systématiquement mis en relation avec le sens du propos développé dans la séquence. L'analyse filmique n'est ni une étude formelle ni une interprétation subjective.
- Posséder une solide culture cinématographique - être notamment au fait des principales étapes et des grands mouvements de l'histoire du cinéma depuis ses origines.
- S'exprimer dans une langue correcte constitue enfin le minimum requis dans le cadre d'une épreuve qui s'adresse à des enseignants.

Plus généralement, il convient pour les candidats d'approfondir en amont une réflexion sur le rôle du professeur dans la conception et l'accompagnement d'un projet artistique global de Cinéma-Audiovisuel.

Le candidat pourra enfin s'inspirer de la bibliographie ci-dessous pour parfaire ses connaissances techniques, historiques et culturelles.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages généraux d'introduction

- Michel MARIE / Laurent JULLIER *Lire les images de cinéma*, Larousse, 2007
- Alain BERGALA *L'Hypothèse cinéma*, Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma, 2002
- FOZZA / GARAT / PARFAIT *Petite fabrique de l'image*, Magnard, 2003

Le vocabulaire d'analyse cinématographique

- Marie Thérèse JOURNOT *Le vocabulaire de cinéma*, coll. « 128 », Armand Colin, 2004

L'analyse filmique

- Francis VANOYE / Anne GOLIOT-LETE *Précis d'analyse filmique*, coll. « 128 », Armand Colin, 1992
- Laurent JULLIER *Analyser un film*, coll. « Champs », Flammarion, 2012
- José MOURE *Le plaisir du cinéma-analyses et critiques des films*, Klincksieck, 2012

Le scénario

- Dominique PARENT-ALTIER *Approche du scénario*, coll. « 128 », Armand Colin
- Anne HUET *Le scénario*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2006
- Claire VASSE *Le dialogue*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2006
- Isabelle RAYNAULD *Lire et écrire un scénario*, Armand Colin, 2012
- Michel CHION *Ecrire un scénario*, Cahiers du cinéma-essais, 2007
- Francis VANOYE *Scénarios modèles, modèles de scénarios*, Nathan, 1991

Le récit

- Francis VANOYE *Récit écrit récit filmique*, Nathan, 1989
- André GARDIES *Le récit filmique*, Hachette, 1993
- Marie Anne GUERIN *Le récit au cinéma*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2004
- Joel MAGNY *Le point de vue*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2001

L'adaptation littéraire

- Frédéric SABOURAUD *L'adaptation*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2006
- Jean CLEDER *Entre littérature et cinéma*, Armand Colin, 2012
- Francis VANOYE *L'adaptation littéraire au cinéma*, Armand Colin, 2011

L'image

- Emmanuel SIETY *Le plan*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2001
- Jacques LOISELEUX *La lumière au cinéma*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2004
- Dominique VILLAIN *L'oeil à la caméra*, Cahiers du cinéma-essais, 2001
- AUMONT / BERGALA / MARIE / VERNET *Esthétique du film*, Nathan, 1983
- Jeremy VINEYARD *Les plans au cinéma*, Eyrolles, 2004
- BORDEWELL / THOMPSON *L'art du film, une introduction*, De Boeck, 2000
- Steven KATZ *Réaliser ses films plan par plan*, Eyrolles, 1992

Le son

- Michel CHION *L'audio-vision*, Nathan, 1990
- Michel CHION *Le son*, Armand Colin, 199
- Michel CHION *Un art sonore, le cinéma*, Cahiers du cinéma-essais, 2003
- Michel CHION *Le complexe de Cyrano*, Cahiers du cinéma-essais, 2008
- Gilles MOUPELLIC *La musique de film*, Les petits cahiers des Cahiers du cinéma, 2006

Le montage

- Vincent AMIEL *Esthétique du montage*, Nathan, 2001
- Dominique VILLAIN *Le montage au cinéma*, Cahiers du cinéma-essais, 1991

Histoire et pensée du cinéma

- Claude BEYLIE *Les films-clés du cinéma*, Larousse, 1987
- Vincent PINEL *Ecoles, genres et mouvements au cinéma*, Larousse, 2000
- Jacques AUMONT *Les théories des cinéastes*, Nathan, 2002
- Suzanne LIANDRAT-GUIGUES / Jean-Louis LEUTRAT *Penser le cinéma*, Klincksieck, 2001
- Francesco CASSETTI *Les théories du cinéma depuis 1945*, Nathan, 1999
- André LABARRERE *Atlas du cinéma*, Le livre de poche « La Pochothèque », 2002

Autres ressources

- les DVD de la collections « L'Eden cinéma », Scerén-Cndp
- les sites : <http://www.zerodeconduite.net/>
- <http://www.ciclic.fr/>
- <http://www.cnc.fr/web/fr/dossiers-pedagogiques>
- <http://www.forumdesimages.fr/>